



- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 05 octobre 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20261005-D111_26-DE

Le lundi 5 octobre 2026 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé, après avoir été convoqué le 29 septembre 2026 conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît CHAUVIN, maire.

Présents : Benoît CHAUVIN, Catherine HESRY, Bruno JOSSET, Sonia RECAN, Guillaume BOUCHERIE, Nathalie TENDIK, Mickaël FORTIER, Hélène KERIVEL, Stéphanie SAUVEE, Paul BYRNE, Léonie PAUTONNIER, Alexandre GEFFROY, Morgane OLLITRAULT, David PERRIN, Andrée GUIHARD, Niels TRUBERT, Morgane NADAN, Thierry FOUVILLE, Christine DY, Françoise PINEL, Eric POISEAU, Robert SURCOUF, Nadine GAUTIER, Nelly BRIAND, Pascal RIDARD Anne-Charlotte CHEVRIER, Willy DAVID.

Absents : Guy MONIER, Héloïse LAMBARD-BAZIN.

Procurations : Guy MONIER à Nathalie TENDIK, Héloïse LAMBARD-BAZIN à Anne-Charlotte CHEVRIER.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Quorum : 15

Présents : 27

Absents : 2

Votants : 29

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

N°111/26

1.1. Marchés publics

Marché de travaux de construction d'un complexe de tennis :

- Lot 1 VRD-Paysage (POTIN TP) - avenant 1 : fourniture et pose de bordures béton en périphérie des courts de tennis extérieurs (5 340 € HT)
- Lot 4 Etanchéité (LA FOUGERAISE D'ETANCHEITE) - avenant 1 : modifications pour compatibilité avec les panneaux photovoltaïques (-5 233.06 € HT)
- Lot 6 Menuiseries extérieures (ALU RENNAIS) - avenant 1 : modification équipements des portes suite mise au point alarme intrusion (-184 € HT)
- Lot 7 Serrurerie (SER AL FER) - avenant 1 : fourniture et pose d'un garde-corps technique acier galva en remplacement d'un garde-corps alu industriel (6 302 € HT)
- Lot 8 Menuiseries intérieures bois (BINOIS MENUISERIE) :
 - o avenant 1 : fourniture et pose de tablettes bois périphériques au plateau sportif à hauteur de plancher R+1 pour finition (2 880 € HT)

- avenant 2 : remplacement des vitrages réfléchissants par des vitrages clairs pour les châssis du club-house donnant sur les courts de tennis intérieurs (-3 149.01 € HT)
- avenant 3 : suppression du retour de plan de travail dans le local cuisine (-158.95 € HT)
- Lot 14 Chauffage - ventilation - plomberie (AIR V) - avenant 1 : ajout d'un robinet de puisage en toiture (752.30 € HT).

1.2. Finances :

- Virement de crédits n°1-2026 (art. L 1612-28 du CGCT relatif à la fongibilité des crédits) : 20 € du compte 6288 au compte 673.

1.3. Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain

- Parcelle AD 221 d'une superficie de 1390 m² sis 46 rue de Clairville (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AH 165 d'une superficie de 363 m² sis 2 allée du Grand Pré (non bâti)
- Parcelle AH 158 d'une superficie de 394 m² sis 18 allée du Grand Pré (non bâti lot n°7 lotissement de la Roberie)
- Parcelle AM 507 d'une superficie de 304 m² sis 24 allée Madame de Staël (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AH 65 d'une superficie de 49 m² et parcelle AH 64 d'une superficie de 919 m² sis 9 rue du Grand Clos (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AH 192 d'une superficie de 887 m² sis 8 rue de Rennes (non bâti).

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.



Pour copie conforme,
Pour le Maire empêché,
La première adjointe
Catherine HESRY